



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 10 mai 2021

DÉLIBÉRATION N°2021-054

OBJET : Indemnité pour élections des agents municipaux

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 20
Pouvoir(s) : 1
Absent(s) : 3

Le dix mai deux mille vingt et un, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Aurélie HENAULT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN

Le ou les membres absent(s) :

Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Aurore BAUGE

Secrétaire de séance : Christophe GUYOT

Il est proposé que le personnel communal, volontaire pour la participation aux scrutins électoraux, soit rémunéré à hauteur de 120 € brut par personne et par tour de scrutin pour les opérations se rapportant aux élections ou référendums qui se dérouleront dans le courant de l'année 2021.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Christiane LEPEIRE

Envoyé en préfecture le 17/05/2021

Reçu en préfecture le 17/05/2021

Affiché le 17/05/2021

ID : 089-218903466-20210510-2021_054-DE

SLO

